



Rapporteur (F/H)

Service concurrence 3 – Distribution

Publication
Télétravail

Du 22/04/24 au 21/05/24
Jusqu'à 3 jours par semaine

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

[En savoir plus sur nos missions.](#)

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

L'environnement du poste

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ cent rapporteurs permanents. Ils comprennent six services dédiés au traitement des dossiers contentieux, dont l'un est par ailleurs en charge des professions réglementées, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Les rapporteurs ont des profils variés, à dominante économique ou juridique.

La présente fiche de poste concerne le recrutement de deux rapporteurs pour une affectation dans l'unité concurrence 3 chargée du traitement des dossiers contentieux (ententes et abus de position dominante) et des avis de l'Autorité, en particulier dans le secteur de la distribution (notamment la distribution alimentaire, les biens de grande consommation, le commerce en ligne, la fourniture de services).

Quelles seront vos missions ?

Le rapporteur :

- instruit les dossiers dont l'Autorité est saisie : décisions au fond, demandes de mesures conservatoires, demandes d'avis ;
- enquête (recueil de preuves, audition des témoins, etc.) ;
- participe aux opérations de visites et saisies, y compris pour des affaires qu'il n'instruit pas ;
- participe à la consolidation des compétences sectorielles sur les sujets des communications électroniques et du numérique, ainsi qu'au suivi des relations avec les administrations et les régulateurs concernés.

Sous le contrôle du rapporteur général adjoint, le rapporteur mène des enquêtes et rédige les actes d’instruction qui interviennent dans le cadre de procédures contradictoires concernant les pratiques anticoncurrentielles qu’il instruit. Il rédige également des avis notamment sur saisine du gouvernement, des commissions parlementaires ou sur saisine d’office du collège. Il présente lui-même la position des services d’instruction en séance devant le collège de l’Autorité.

Le rapporteur peut également être sollicité pour participer à différentes activités annexes, comme la formation interne, les activités du réseau européen de concurrence ou des activités internationales.

Qui êtes-vous ?

- Vous êtes titulaire d’un diplôme de grande école ou d’un master en droit ou spécialisé en économie industrielle et/ou économétrie.
- Vous avez une expérience professionnelle significative dans le domaine de la concurrence.
- Vous avez une appétence pour les enjeux techniques, économiques et stratégiques des secteurs dont l’unité 3 a la charge. Une expérience professionnelle pertinente en relation avec l’un des secteurs serait un atout complémentaire.
- Vous êtes capable de mener à bien des projets à court, moyen et long termes. La durée d’instruction des dossiers pouvant varier de quelques semaines, parfois en urgence, à plusieurs années.
- Vous êtes doté de grandes capacités d’analyse et de synthèse, ainsi que d’excellentes qualités d’expression écrite et orale.
- Vous savez faire preuve de réactivité et de disponibilité et vous respectez les délais dans le traitement des affaires qui vous sont confiées.
- Vous savez faire preuve d’autonomie et de sens de l’initiative tout en sachant régulièrement rendre compte de l’évolution de votre travail.
- Vous savez travailler en binôme selon les besoins du service et, plus généralement, vous intégrer dans une équipe.
- Vous aimez contribuer à la consolidation d’une compétence et d’une culture partagée avec vos pairs.
- Un niveau d’anglais vous permettant d’interagir dans cette langue en autonomie serait un plus.

Les modalités de candidature et de recrutement

Vous pouvez adresser votre candidature (CV + LM) par courriel, **au plus tard le 21 mai 2024** à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr sous la référence « **RAP.C3C05-C12.2024** ».

Le poste est ouvert aux fonctionnaires (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée) selon l’alinéa 2 de l’article 16 de la loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes.

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

- Erwann Kerguelen, rapporteur général adjoint du service concurrence 2 : 01.55.04.02.60
- Noémie Picand, responsable recrutement : 01.55.04.01.06

Autorité
de la concurrence

